



## AVIS D'APPEL D'OFFRES REGROUPÉ

### **CONTRAT DE SERVICES POUR LE TRI, LE CONDITIONNEMENT ET LA MISE EN MARCHÉ DES MATIÈRES RECYCLABLES (Appel d'offres SUE2022-01)**

La Ville de Deux-montagnes, en son nom et au nom des municipalités de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, demande des soumissions pour un contrat de services pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme d'un cautionnement de soumission, d'un montant égal à 10% de la valeur totale de la soumission, valide pour une période de 30 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 5 copies) portant la mention « Contrat de services pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables (SUE2022-01) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à 10h00, heure légale du Québec, le vendredi 8 avril 2022**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes  
A/S M. Me Jacques Robichaud, greffier  
803, chemin d'Oka  
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **vendredi 8 avril 2022**, à ou après 10h00, heure légale du Québec, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka, à Deux-Montagnes.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'ALEC, à l'AQNB et à l'ACCQO.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Deux-Montagnes, ce 21 mars 2022.

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Greffier et directeur des Services juridiques